

COMPTE RENDU du COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE du jeudi 28 janvier 2022



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
Éducation

Ce compte rendu est la synthèse des échanges autour de l'ordre du jour du CTA.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021

Unanimité

2. Information relative au protocole sanitaire et à la continuité pédagogique : moyens exceptionnels

La Rectrice détaille les moyens notamment la mise à disposition d'un AED supplémentaire dans les lycées.

25 000 heures supplémentaires pour les AED et 22 000 pour les enseignant-es pour l'aide aux élèves dans les lycées ont été ventilées. La FSU demande combien d'heures ont réellement été utilisées. Pas de réponse du Rectorat car c'est encore trop tôt. Affaire à suivre donc...

4000 AESH sont recruté-es sur le plan national, la rectrice est dans l'attente de la ventilation pour notre académie.

Autotests : la Rectrice rappelle l'accord passé entre l'ARS et les pharmacies pour permettre aux personnels de se procurer ces autotests.

Préparation de la rentrée scolaire 2022 :

3. Information relative aux moyens globaux de l'académie à la rentrée 2022

Dans le premier degré, la rectrice évoque une augmentation du taux d'encadrement et un renforcement des décharges de direction : si plus de 12 classes, décharge complète ; si plus de 7 classes, la décharge passe de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{3}$. Nous comptons 69 moyens supplémentaires (*Ndlr : il y a en fait 41,5 moyens titulaires ou contractuels en plus pour la rentrée 2022, les 17,5 de différence viennent du passage à plein temps des stagiaires...*) et 240 élèves en moins dans l'académie. Le taux d'encadrement passe donc d'un ratio de 6,37 à 6,59.

Dans le second degré, la rectrice évoque la baisse d'effectif élèves dans les collèges et une augmentation dans les lycées : -794 en collège, + 225 en Lycée Général et Technologique, + 62 en Lycée Professionnelle.

La baisse des effectifs dans les lycées est prévue et anticipée pour 2026. Pour les collèges, le ratio nombre d'élèves par division reste stable par rapport à 2021. Pour la voie professionnelle, le nombre moyen d'élève par division est de 22,54 et pour les LGT la moyenne reste inférieure à 31 (*Ndlr : ce qui fait tout de même beaucoup à tous les niveaux !*).

Le Secrétaire-Général Adjoint rappelle que les moyens d'enseignement supplémentaires second degré (+25 ETP) sont uniquement des Heurs Postes cette année, là où l'an passé une grande partie des moyens étaient compensée par des HSA.

Il y a une grande disparité entre les lycées, conséquence de la carte des formations et de la démographie. Une baisse importante des effectifs dans certains lycées : Bois d'olive, Mahatma Gandhi, Saint-Exupéry.

Question sur la Section d'Enseignement Professionnelle du Lycée Polyvalent Stella : la section MVA est actuellement à 30 élèves contre 20+10 dans les autres sections, la situation est donc inéquitable. Quand cette situation va-t-elle changer ? Aucune réponse du rectorat...

Question sur le terme de « DGH (Dotation Globale Horaire) rebasée » : c'est la DGH sans la prise en compte des Indemnités pour Missions Particulières, il s'agit d'une demande des chef-fes qui souhaitent la séparation entre les deux.

La FSU fait remarquer que les documents transmis sont différents par rapport à l'an dernier et ne contiennent pas les éléments de variations (notamment l'évolution du nombre de divisions). Les services de la DSM prennent note et nous répondent qu'ils vont faire le nécessaire.

4. Propositions de répartition des moyens horaires d'enseignement dans les collèges, SEGPA, lycées et lycées professionnels

La répartition des moyens est mise au vote : Vote défavorablement unanime (VDU), l'ensemble des organisations syndicales représentatives se prononcent donc contre cette répartition qui devra être revotée.

5. Revalorisation du régime indemnitaire des personnels administratifs de catégorie A et B : ventilation entre les BOP 141 et 214

La question a été traitée en amont lors de Groupes de Travail avec les organisations syndicales et les services concernés.

Mise au vote : POUR 6 (FSU) / ABSTENTION 3

6. Questions diverses

- *Point de situation sur le recrutement des Listes Complémentaires : en janvier ? Parmi ces lauréats, combien était déjà contractuel·les (recruté·es en octobre) ? Quelles étaient leurs affectations ? Suite à ces recrutements, avez-vous anticiper les berceaux de stages supplémentaires pour l'année scolaire prochaine ?*

Tou·tes les candidat·es sur LC sont pris·es, c'est-à-dire 36. Dans le détail : 1 démission, 14 stagiaires à la rentrée d'août, 20 autres à la rentrée de janvier (officiellement leur date de stage débute au 01/09/2022) et 1 candidat déjà recruté sur un autre poste.

- *La prime ZEP dont le versement a été annoncée au CTA de novembre pour décembre n'a toujours pas été versée (pour les années 2020-21 et 2021-22), pourrait-on avoir des éclaircissements ?*

Echanges entre les OS et les représentant·es du rectorat. Tout n'est pas encore très clair même si le SG a confirmé ce qu'il avait annoncé lors du précédent CTA à savoir que le versement était dérogatoire mais que le rectorat s'engageait à payer l'indemnité. A ce stade, le rectorat invoque des échanges techniques et informatiques avec le ministère pour pouvoir caler la mise en paiement.

- *Combien d'élèves sont encore aujourd'hui en attente d'AESH alors qu'ils ont une notification ?*

La rectrice répond qu'il y a encore trop d'élèves sans AESH mais qu'il y a du mieux avec un nombre d'élèves en attente qui a été divisé par 2 (d'environ 600 à 300).

- *A quand un GT Carte scolaire ?*

Le GT Carte Scolaire est fixé au mercredi 09 février 2022.

CTA de repli du lundi 07 février 2022 (suite au VDU sur le point 4)

De nouveaux documents nous ont été envoyés à 9h50 pour un début de séance à 10h...ils présentent des colonnes en plus, des éléments qui avaient été demandés à la séance précédente mais aucun changement sur les structures...malgré le vote défavorable de toutes les OS.

La Rectice (à distance car sur le terrain du retour post cyclone) nous fait un point sur les conditions de rentrée. Elle évoque la bonne situation dans l'ensemble malgré tout, car presque tous les établissements ouvrent (41 encore fermés). Cette situation suit la carte des dégâts du cyclone car il y a eu des communes plus touchées que d'autres. Mafate et le collège de la Montagne reprennent demain, deux lycées BOIS-JOLY POTIER et Roland GARROS reprendront dans la semaine car beaucoup de dégâts. Les autorités académiques seront vigilantes sur la continuité pédagogique car les élèves ont encore perdu des heures. (NdlR : nous pouvons nous demander si c'est vraiment à cause du cyclone ou si ce ne serait pas plutôt à cause des réformes subies...)

Une OS précise que les établissements sont effectivement ouverts mais que les conditions ne sont parfois pas bonnes comme à Roches Maigres, par exemple, où ce matin encore il y a des problèmes électriques et des dégâts dans les ateliers. La rectrice confirme « le mode dégradé » de cette reprise post-cyclone mais l'essentiel est « d'ouvrir les écoles » (NdlR : au cas où le leitmotiv ministériel nous avait échappé).

La rectrice apporte une précision sur les Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA) qui sont une évolution proposée par le ministre pour accompagner personnellement les établissements dont les critères sociaux sont proches des REP cela débouchera sur des moyens supplémentaires mais pas forcément des classes en plus, et toujours en fonction des besoins exprimés par les équipes, ce qui est le cas à Saint-Philippe.

La rectrice précise que « la démographie baisse dans l'académie mais on ne perd pas de moyens d'enseignement car on ne perd pas de postes. »

Elle fait ensuite un point sur l'absentéisme des élèves (car les OS l'ont souligné surtout dans le cadre du contrôle continu pour les examens) qu'elle l'explique par de nombreux cas Covid mais pas que...une « crainte » de l'autotest.

Une OS précise que le cyclone et la pause engendrée sont aussi une forme d'apprentissage que tout-e réunionnais-e connaît : apprentissage des solidarités familiales, gestion du stress, ... Il y a beaucoup d'apprentissages qui se font hors de l'école, notamment avec les parents. Les écoles ouvertes tout le temps c'est bien, mais l'école ne peut pas tout.

La rectrice confirme cette intervention mais rajoute que tous les enfants n'ont pas un environnement familial favorable aux apprentissages et souligne les inégalités...

La FSU intervient sur les données des nouveaux tableaux et les précisions sur la DGH « rebasée », au cours des débats, nous apprenons qu'une nouvelle circulaire sur les IMP est attendue pour intégrer de nouvelles missions...

Pour le collège BORY DE SAINT VINCENT, il y a plus de moyens car il fait partie des CLA, comme expliqué par la rectrice au début de la séance. Une convention a été signée avec le rectorat pour entrer dans ce dispositif et il y a aussi un effet de structure. Une OS fait remarquer qu'il n'y a pas de CLA de prévu dans les LP alors qu'ils ont aussi échappé à l'éducation prioritaire et aux moyens supplémentaire de ce dispositif. Pour le collège A. SOUBOU et celui de l'Étang, pas d'explications précises de la part des services du rectorat. La Division des Structures et des Moyens (DSM) précise que l'ensemble des dispositifs sont reconduits et les H/E restent stables malgré la baisse des effectifs (-500 élèves en 4ème). Ils expliquent n'avoir pas fermé plus de 2 classes dans les collèges sauf aux aigrettes car c'est l'impact de l'ouverture du collège Roquefeuil. Les services sont en train de voir pour une implantation de SEGPA, à mi-hauteur pour y accueillir les élèves des hauts et des bas.

Mise au vote de la même répartition que lors du CTA du vendredi 28 février : CONTRE 6 (FSU) / ABSTENTION 2

La Réunion
F.S.U.